



Cérémonie républicaine en hommage au Père JACQUES HAMEL Saint-Étienne-du-Rouvray – 26 juillet 2022

Discours de Mgr DOMINIQUE LEBRUN, archevêque de Rouen.

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, M. le Député,
Monsieur le Président du Département, Mesdames et Messieurs les élus ;
Messieurs les hautes autorités militaires, et de la sécurité publique ;
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,
en particulier Madame et Messieurs les représentants des cultes juif et musulman
Madame la Présidente du Tribunal judiciaire de Rouen ;
et Monsieur le Bâtonnier, Madame et Messieurs les avocats,
Cher GUY COPONET, chères Sœurs, chère Famille du Père JACQUES HAMEL,
Chère paroisse et chers amis de Saint-Étienne du Rouvray et d'ailleurs,

Si, parmi les personnalités, je cite en dernier les autorités judiciaires, c'est pour rendre hommage cette année à l'institution chargée de rendre la justice en notre pays. Bien que les assassins aient été tués dès la sortie de l'église à quelques mètres de la stèle, la justice a tenu à poursuivre ceux qui leur étaient liés dans leurs mauvaises actions. Avec les victimes, assistées par nos avocats, pendant plus de trois semaines en février et mars derniers, j'ai participé en tant que partie civile au procès de quatre hommes, RACHID KASSIM, JEAN-PHILIPPE STEVEN JEAN-LOUIS, FARID KHELIL et YASSINE SEBAHIA accusés et maintenant condamnés pour association de malfaiteurs terroriste en vue de commettre un crime sur des personnes, en raison de leur appartenance à une religion.

C'est l'honneur de notre pays de prendre tous les moyens pour faire la vérité et rendre la justice. J'ai été impressionné par le déploiement, par le déroulement de ce procès. Patiemment, les juges appellent et interrogent des témoins et des experts, dialoguent avec ceux qui doivent répondre de leurs actes de manière contradictoire et publique grâce à l'accusation, aux parties civiles et à la défense dont je peux saluer l'opiniâtreté et la qualité, en fait l'humanité.

La vérité recherchée par la justice n'est pas seulement celle des actes et des faits. Elle est aussi celle qui jaillit de leur interprétation. Elle est celle qui cherche à saisir l'intention et la compréhension de ceux qui les ont commis et subis. J'ai mieux compris alors ce que signifie l'expression « en son âme et conscience ». C'était d'autant plus patent devant la Cour d'assises spécialement composée pour une affaire de terrorisme qu'il s'agissait de saisir la foi des malfaiteurs comme celle des victimes, leurs intimes convictions et mobiles.

À la hauteur de la justice pénale de notre pays a correspondu la profondeur de votre témoignage, GUY, lorsque vous nous avez fait revivre ces moments dramatiques. Votre prière redite dans le prétoire, comme pour redire – sans le vouloir – que l'enjeu de ce procès nous dépassait tous, a été décisive. Nous avons aussi appris un détail qui confirme la dimension extraordinaire de l'assassinat du Père JACQUES HAMEL. Lorsque les secours sont appelés, très vite, ils se dirigent vers le Madrillet, peut-être stigmatisé. Mais la Providence – permettez-moi d'appeler ainsi le hasard – fait qu'au centre des appels, une auxiliaire – originaire de Saint-Étienne-du-Rouvray, aujourd'hui présente parmi nous – s'enhardit pour détromper ses collègues, avec autorité malgré sa jeunesse, et rediriger les secours. Ils ont ainsi gagné les précieuses minutes qui ont probablement sauvé GUY COPONET pour être aujourd'hui le témoin que l'on connaît, témoin des faits, témoin de l'Évangile qui pardonne et espère.

La famille du Père JACQUES HAMEL a porté tout au long de ce procès les questions qui sont encore sans réponse définitive, comme la plus fondamentale : ce drame aurait-il pu être évité. Vous nous avez aussi manifesté avec courage la souffrance qui perdure, en particulier chez les plus jeunes. Votre souffrance dite avec vérité est un appel constant à chercher les causes, et pas seulement des emplâtres, causes dont nous savons hélas qu'elles persistent. Vous guettiez avec moi les signaux lancés ou non par les accusés pour mieux les comprendre. Mais, en définitive, peut-on comprendre le Mal lorsqu'il se déchaîne ainsi ? Ce que je crois avoir mieux compris, c'est que le Mal s'appuie sur une logique binaire. On a sommé des hommes et des femmes de devenir des soi-disant bons musulmans face aux mauvais ; on a sommé des hommes et des femmes de considérer les non-musulmans comme des mécréants ennemis ; on a sommé des hommes et des femmes de choisir entre devenir un combattant de l'État islamique ou commettre des attentats en France.

La logique binaire cohabite mal avec l'être humain. La logique binaire, c'est le diable comme l'a démasqué le Père JACQUES HAMEL dans ses derniers mots prononcés : « Va-t'en Satan » ; ou, pour être laïc à cette tribune, la logique binaire c'est la diabolisation de la vie sociale, y compris politique.

Notre monde n'est pas fait de méchants et de bons, y compris quand deux peuples se font la guerre comme à l'extrémité orientale de l'Europe. Notre société n'est pas faite de bons hommes politiques et de mauvais comme notre monde n'est pas fait de bons croyants et de mauvais. Si je crois fermement en l'Évangile et sa logique d'amour, si je crois fermement que Jésus est le Fils de Dieu et l'unique Sauveur, un seul Dieu avec Dieu le Père et le Saint-Esprit, je ne peux en déduire que les chrétiens sont les bons et les musulmans les méchants. Nous en faisons tous l'expérience, notre cœur n'est pas sans mélange.

L'institution judiciaire a, je le crois, avec l'aide du Saint-Esprit, conduit YASSINE, FARID et JEAN-PHILIPPE STEVEN à sortir de la zone d'influence du diabolique binaire pour désirer simplement devenir meilleurs. L'un d'entre eux, à la fin du procès, l'a exprimé explicitement. Un autre le dit quand il écrit à ROSELINE : « La chose qui m'a le plus touché après le procès est de savoir que s'il m'aurait été possible de rencontrer des gens comme vous avant de commettre les actions que j'ai commises, peut-être n'aurais-je rien commis. » Le « peut-être » est capital, il dit que STEVEN sort de ses certitudes pour entrer dans la vie, la vraie vie où le pire n'est jamais sûr, où le meilleur est l'avenir. « Mieux vivre ensemble » : pas seulement déclarer le vivre mais désirer mieux vivre, comme vous avez souhaité, M. le Maire, le souligner dans la devise de votre ville.

Merci à nouveau, à l'institution judiciaire, aux magistrats, aux avocats, greffiers et huissier. Nous ne pouvons que souhaiter, Madame la Présidente, Monsieur le Bâtonnier, qu'il vous soit accordé les moyens dont notre justice a tant besoin.

Toute sa vie, le Père JACQUES HAMEL a prêché pour le meilleur. Pussions-nous lui rendre cette justice en devenant nous-mêmes meilleurs, en ne désespérant jamais de nous-mêmes et des autres. Je suis sûr que ceux et celles qui viennent en pèlerinage à Saint-Étienne-du-Rouvray sont dans cette recherche. Jamais, je n'ai entendu le contraire qui s'apparenterait à de la vengeance. Il est de notre devoir maintenant de prévoir la réhabilitation des modestes salles paroissiales pour pouvoir les accueillir aussi bien que nous avons été accueillis au Palais de justice de Paris.

Puis-je dire ici à tous que la pauvre paroisse de Saint-Étienne-du-Rouvray a pour cela besoin de leur aide ? Mais au-delà, chers amis, je souhaite à tous de participer à l'avenir de notre ville, de notre monde, en me réjouissant de nous voir réunis à nouveau dans la paix, selon la diversité de nos parcours, de nos vocations, de nos convictions.